

Systeme de navette parking → centre-ville

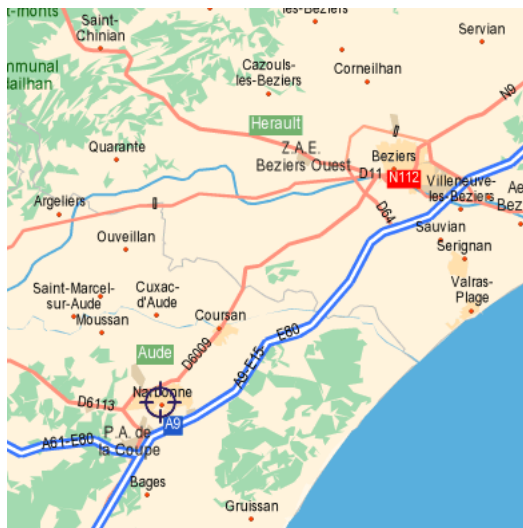
L'exemple de Narbonne



1. Le contexte

1.1. *Le contexte géographique*

La commune de Narbonne, 46500 habitants (RGP99), sous-préfecture de l'Aude, est située dans le sud-est de la France sur la côte méditerranéenne entre Montpellier (à 90 km) au nord et Perpignan au sud. Centrée sur la basse plaine de l'Aude, elle s'étend d'est en ouest, de la mer Méditerranée aux contreforts des Corbières. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de la Narbonnaise (CAN) qui regroupe près de 80 000 habitants sur 18 communes.



Narbonne est située sur un noeud de communication européen, le long du littoral méditerranéen, reliant l'Europe du Nord à l'Espagne (A9) et la façade Atlantique (A61 vers Toulouse). L'autoroute des deux mers et plus précisément le tronçon Est de l'A 61 se termine au sud de la ville en rejoignant l'A 9. Le territoire de la commune englobe aussi la station balnéaire de Narbonne-plage située à plus de 10 km du centre ancien de Narbonne.

1.2. Le réseau de transports en commun

C'est la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise (CAN) qui organise les Transports de l'Agglomération Narbonnaise. Le périmètre de transports urbains concerne 18 communes pour une population totale de 78 230 habitants. L'exploitant principal est la Narbonnaise de transports urbains. Le contrat est du type contribution financière forfaitaire.

Le 1 juillet 2004, un nouveau réseau de bus a été mis en place à Narbonne avec :

- de nouvelles lignes et des fréquences de passage améliorées
- le prolongement de la navette gratuite jusqu'à la médiathèque
- un parc de véhicules renouvelé (huit nouveaux bus ont été mis en service et sept ont été entièrement reconditionnés).

Le réseau est constitué de 17 lignes représentant une longueur de 318 km.

En 2005, 930 000 voyages ont été effectués pour 950 000 km parcourus.

Globalement, depuis le début de l'année 2006, les lignes régulières du réseau urbain sont en progression de 6,41 % et la navette a vu sa fréquentation augmenter de 40,86 %. La fréquentation globale du réseau urbain est en progression de 10,95 % depuis le début de l'année, ce qui devrait permettre au réseau d'atteindre le million de voyageurs.

1.3. Les motivations pour la mise en place d'un système de navettes

Le système de navette a été créé en janvier 2004. Cette navette porte le nom de « Narbonnette ».

La région Narbonnaise, qui comprend trois stations littorales situées à moins de 20 km de la ville centre de Narbonne, attire environ 120 000 touristes en haute saison. De ce fait, étant donné les problèmes de circulation et de stationnement en cœur de ville, la priorité a été donnée au développement des Transports en Commun avec rabattement des flux de voitures sur des parcs-relais.

2. La mise en place

2.1 .La desserte et le fonctionnement de la navette

La ligne de la Narbonnette est longue de 7,4 km et comporte 20 arrêts.

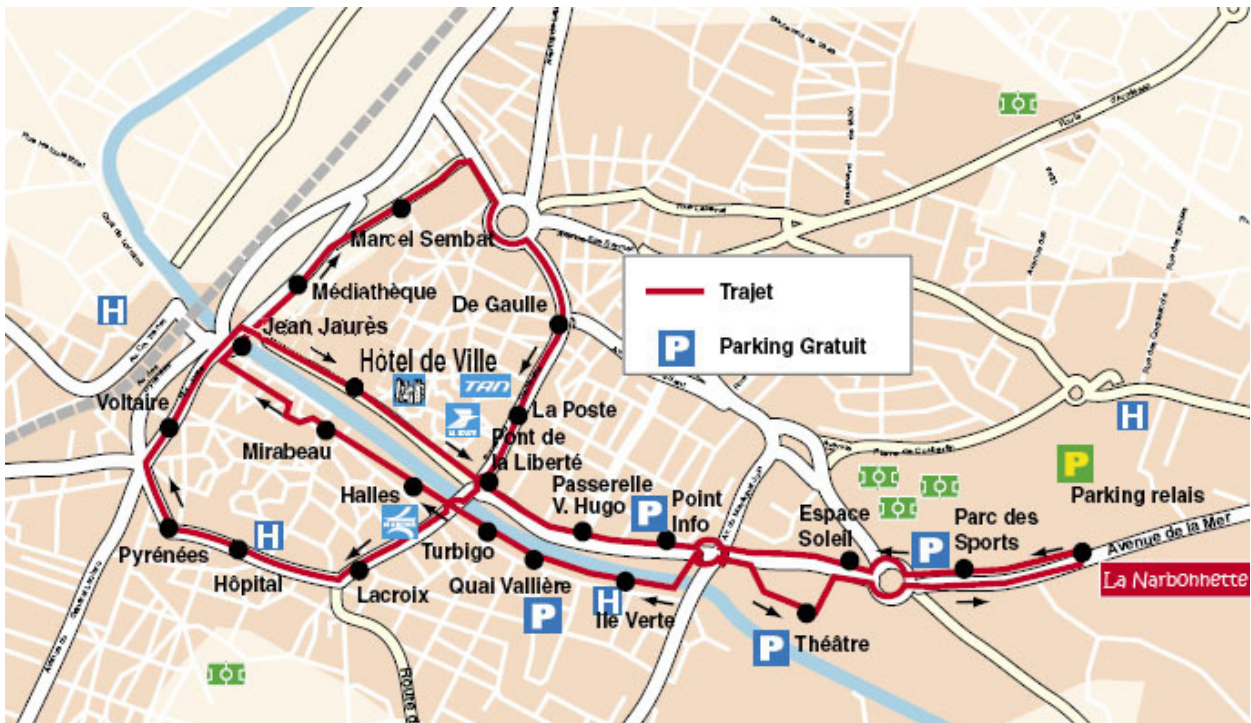
Le service de la navette est assuré par trois minibus de 22 places, accessibles aux personnes à mobilité réduite, qui sont présents sur le circuit pendant les heures de fonctionnement du service. Le système de navette a été mis en service progressivement : un premier véhicule en janvier 2004, un deuxième en septembre 2004 et enfin un troisième en 2006.

L'accès à la navette est gratuit. Son utilisation est simple : l'utilisateur fait signe au chauffeur, pour qu'il s'arrête et dépose le voyageur à l'un des points d'arrêts du circuit.

Le service est assuré du lundi au samedi, de 7 h 30 à 19 h 30, avec une pause d'une heure entre 12 h 30 et 13 h 30. La fréquence est d'un véhicule toutes les 10 minutes environ.

Le kilométrage annuel effectuée par la « Narbonnette » est de 141 000 km.

Pour assurer le fonctionnement du système de navettes, huit chauffeurs sont affectés au service.





2.2. Le parking

Dans son circuit, la Narbonnette dessert deux parkings de 500 places chacun. Le premier est implanté près du parc des sports (en sortie de ville à l'est, Avenue de la Mer), et le second à proximité du théâtre. Le parking du parc des sports est le seul qui soit gardienné. Initialement payant et très fréquenté, les élus ont décidé de l'aménager et d'en accorder la gratuité pour les utilisateurs de la navette.

La distance approximative entre chacun des parkings et le centre-ville est d'environ 2 km.

Les parkings préexistaient avant la mise en place du service navette.

Pour améliorer le système, il est envisagé de mettre en service d'autres navettes et de créer de nouveaux parkings relais.

2.3. L'organisation juridique et financière

Les trois véhicules utilisés pour le service sont loués par le délégataire. Le coût annuel de fonctionnement s'élève à 225 000 € hors taxes, ce qui représente un coût au kilomètre de 1,60 € HT.

La Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise organise et finance l'opération Narbonnette. Le délégataire du Transport Urbain en assure l'exploitation. Le service est d'ailleurs intégré au contrat de Délégation de Service Public du réseau de transports collectifs urbains. C'est la rémunération au kilomètre qui est pratiquée.

3. Bilan

Le succès de la Narbonnette est lié au fait qu'elle dessert, outre le cœur de ville, d'autres équipements: le théâtre, le parc des expositions, le parc des sports et un important centre commercial. Elle est une solution plus économique, plus rapide, plus sécurisée et plus pratique que la voiture pour accéder au cœur de ville.

3.1. La fréquentation de la navette

En 2006, la Narbonnette a transporté 161 011 voyageurs. Le nombre de voyageurs transportés s'élève à 16 217 en juillet et 18 276 en août 2006, ce qui représente une progression de 48,97 % et 46,48 % par rapport aux mêmes mois de l'année 2005. Depuis le début de l'année 2007, la fréquentation connaît une progression de 27,41 %.

La fréquentation moyenne quotidienne de la Narbonnette varie entre 800 et 1000 voyageurs. On peut estimer que 20 % des usagers de la navette proviennent des parkings, les autres étant pris en charge tout au long du trajet. Le comptage de la fréquentation est effectué ponctuellement par des enquêteurs.

3.2 La clientèle

La Narbonnette a été mise en place d'une part pour prendre en charge les automobilistes en entrée Est de la ville, à la sortie des parkings, et d'autre part pour faciliter l'accès des chalandes au cœur de ville.

On ne relève pas de problème de concurrence entre les clients de la navette et ceux du réseau urbain dans la mesure où il ne s'agit ni des mêmes utilisateurs, ni des mêmes circuits.

Mais aucune enquête de satisfaction n'a été pratiquée auprès des passagers ou des commerçants.

4. Annexe : plan du réseau

